

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 07/11/2014**

Séance ouverte à 17h30

Présents :

LACAILLE Virginie, enseignante de l'école maternelle d'Angiens.

LERAT Morgan, enseignant de l'école élémentaire de Houdetot

LEMONNIER Julie, enseignante de l'école maternelle d'Ermenouville

DURAND Coralie, enseignante de l'école élémentaire de Bourville

FAUVEAU Caroline, enseignante de l'école élémentaire d'Angiens

FOLLET Bernard, DDEN

BOCQUET Jean-François, Maire de Houdetot

SEIGNEUR Daniel, maire d'Ermenouville

BOULLARD Didier, maire de Bourville

MENARD Paul, maire d'Anglesqueville et Président du SIVOSS

FERMENT Jean-Marie, maire d'Angiens

BOISSEAU Claire, Vice-Présidente du SIVOSS

LIANDIER Valérie, représentante des parents d'élèves de l'école de Bourville

LARDANS Sophie, représentante des parents d'élèves de l'école d'Angiens maternelle

REMOUSSIN Adélaïde, représentante des parents d'élèves de l'école d'Houdetot

GUEDIN Alicia, représentante des parents d'élèves de l'école d'Ermenouville

Excusées:

Mme CHERET, I.E.N

Mme HINFRAY, représentante des parents d'élèves de l'école élémentaire d'Angiens

## **1. Présentation de l'équipe éducative**

Nous accueillons deux nouvelles enseignantes dans le RPI des Castels qui sont Mme Fauveau, enseignante à l'école élémentaire d'Angiens et Mme Durand, enseignante à l'école élémentaire de Bourville.

Au niveau des effectifs, il y a 13 petites sections et 8 moyennes sections à Ermenouville, 4 moyennes sections et 20 grandes sections à Angiens maternelle, 8 CP et 16 CE1 à Angiens élémentaire, 18 CE2 à Houdetot et 16 CM1 et 10 CM2 à Bourville.

## **2. Présentation des représentants des parents d'élèves.**

Mme LIANDIER Valérie est titulaire en tant que représentante des parents d'élèves de l'école de Bourville et Mme VAUQUELIN est suppléante.

Mme LARDANS Sophie est titulaire en tant que représentante des parents d'élèves de l'école d'Angiens maternelle et Mme BLANQUET est suppléante.

Mme REMOUSSIN Adélaïde est titulaire en tant que représentante des parents d'élèves de l'école d'Houdetot et Mme HINFRAY est suppléante.

Mme GUEDIN Alicia est titulaire en tant que représentante des parents d'élèves de l'école d'Ermenouville et Mme REMOUSSIN est suppléante.

Mme HINFRAY Delphine est titulaire en tant que représentante des parents d'élèves de l'école élémentaire d'Angiens et Mme Guédin est suppléante.

## **3. Lecture du compte-rendu du conseil d'école du mois de juillet 2014.**

Lecture du compte rendu par M. Lerat, pas de remarques particulières.

Il a été ajouté que les APC de l'école maternelle d'Angiens continuent à se dérouler le midi, trois fois par semaine car cela a été accepté par Madame l'inspectrice de l'éducation nationale.

## **4. Lecture du règlement intérieur du RPI des Castels et charte de la laïcité.**

Lecture du règlement par M. Lerat, pas de remarques particulières. Aucune modification à apporter.

## **5. Bilan de rentrée : mise en place de la réforme des rythmes scolaires.**

-Il y a depuis la rentrée de novembre, 2 nouveaux élèves scolarisés à l'école de Bourville. Ces enfants étaient scolarisés dans le RPI d'Ocqueville- Sainte Colombe.

-Un site internet pour le RPI des Castels a été mis en place par M. Legrand. L'adresse est la suivante : <http://rpidescastels.free.fr>.

On peut trouver sur ce site une partie destinée pour chaque classe et une autre, administrative qui permettra d'accueillir les menus de la cantine, le règlement du RPI, etc. Une autorisation est demandée à chaque parent pour pouvoir mettre des photos sur le site, tout en sachant qu'un enfant ne sera jamais pris seul en photo et qu'il sera toujours avec son groupe de camarades lorsqu'il apparaîtra dessus.

- M. Lerat mentionne qu'il y a eu un incident dans l'école d'Houdetot. En effet, le vendredi 17 octobre 2014 au matin, l'employé municipal de la commune a pulvérisé de la javel sur les murs de l'école pendant le temps de récréation. Des enfants sont passés sous les projections et ont eu les yeux irrités. Le directeur de l'école a donc dû contacter le secrétaire de la mairie d'Houdetot ainsi que la circonscription de Saint Valéry-en-Caux et le SAMU. Pas de problèmes majeurs pour la santé des enfants mais M. Lerat demande à être prévenu lors des interventions des employés communaux. M. Bocquet a demandé à ses employés de ne plus intervenir dans l'école lors du temps scolaire et veillera à ce que cela soit respecté.

- Un petit accident du car a eu lieu le jeudi 06/11/2014 au midi avec un tracteur. Les enfants ont eu un peu de retard pour arriver dans les écoles mais il n'y a pas eu de problèmes majeurs.

- Au niveau des T.A.P, il y a environ 15 à 20 enfants chaque jour qui bénéficient d'une garderie gratuite pour les familles. Des petites activités sont mises en place comme la création de crêpes lors de la semaine du goût ou de fabrication de maisons pour les oiseaux. Certains enfants sont conduits gratuitement par le car du RPI le mercredi midi au centre de loisirs de Fontaine-Le-Dun. Le directeur du centre communique le mardi aux membres du SIVOSS les noms des enfants qui sont inscrits pour le mercredi suivant.

- Les enseignants remercient les élus du SIVOSS concernant les tickets de cantine. En effet, il s'agit de la première rentrée où les enseignants qui n'ont pas d'ATSEM ne s'occupent plus des tickets de cantine et cela est un gros gain de temps au niveau de l'enseignement donné aux élèves.

## **6. Avenant au projet d'école.**

L'avenant au projet d'école a été validé par Mme Chéret, inspectrice de l'éducation nationale.

Résumé de l'avenant par M. Lerat (actions envisagées, APC et projets)

## **7. Présentation du conseil école-collège.**

M. Lerat a résumé la commission de liaison école/ collège datant du 12 mai 2014. Il en a donné sa composition ainsi que les choix du plan d'actions, notamment, la visite du collège pour les CM2.

## **8. Bilan des comptes de chacune des coopératives et de la coopérative générale**

Ermenouville : 1318.04 € et une caisse de 54.56€

Angiens Maternelle : 1319,54 €

Angiens Elémentaire : 1685,69 €

Bourville : 1320,54 € et une caisse de 18.76€

Houdetot : 1668,39 €

RPI : 2089,68 € + 10 euros de caisse

## **9. PPMS et bilan de mise en œuvre**

Le PPMS est un plan de mise en sécurité lors d'un risque majeur (inondation, tempête, marnière...)

Le PPMS a eu lieu le 13 octobre 2014 dans toutes les écoles du RPI. Le scénario retenu a été celui d'une inondation.

Le bilan a été positif : à 10h, les mairies ont appelé les écoles pour informer du début du PPMS. Les enseignants et les élèves ont écouté le message d'alerte à la radio et sont restés confinés dans la classe jusqu'à 11 heures, à la fin de l'exercice.

A la suite de cette journée, chaque école a dû remplir un questionnaire à l'éducation nationale sur internet ainsi qu'une fiche d'observation pour améliorer le P.P.M.S.

## **10. Spectacles, sorties et autres manifestations**

En maternelle, les élèves d'Angiens et d'Ermenouville ont fait une sortie au bois d'Etennemare de Saint-Valery-en-Caux le 14 octobre 2014 au matin ainsi qu'une journée dans le cadre de la semaine du goût où les enfants ont élaboré un repas entier de l'entrée jusqu'au dessert.

Il est prévu pour les deux écoles de faire une sortie au cinéma de Veules-les-roses concernant le film *Paddington*.

L'école d'Ermenouville accueille deux intervenantes les mercredis matin pour la lecture d'albums.

L'école d'Angiens maternelle est inscrite au rallye lecture et écriture Emily Gravett.

L'école d'Angiens élémentaire a mis en place un projet Nounours qui se déplace au Canada, en Inde, en Australie, en Pologne et au Kenya. Le but est d'expliquer aux enfants la façon dont chacun vit dans son pays. Il y a aussi un projet d'aller visiter la linerie, une chèvrerie et d'aller à la mer. Cette école va participer au prix Renard'eau. Un autre projet se précise aussi : celui de mettre en place des danses irlandaises grâce à l'intervention de la maman de Lara Bazire.

Les élèves de cycle 2 et 3 (Houdetot) iront visionner le film *Asterix et le domaine des dieux* au cinéma de Veules-les-Roses.

Les deux classes des écoles de Houdetot et de Bourville se sont inscrites au projet choral « éclat de voix ». La représentation se déroulera à Saint-Valéry-en-Caux avec d'autres écoles qui participent au projet. Cette année les élèves chantent des chansons de variété (Bourvil, Dassin, Salvador) autour du thème de l'aventure, de l'exotisme. Les élèves présenteront leurs chants lors du spectacle de fin d'année.

Une sortie de 3 jours avec nuitées est aussi prévue pour les classes de Houdetot et Bourville. Il s'agit de visiter le moulin Amour dans la vallée de l'Oison, la maison de l'eau à Thuit-Signol et le parc de Cerza. Le coût de ce projet s'élève aux alentours de 8 000 euros. Le projet a été présenté au Sivoss et fera bientôt l'objet d'une réunion avec les parents une fois le financement défini.

L'école de Bourville participera au prix Renard'eau sur le thème des vêtements et des apparences, au rallye lecture sur le thème de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale (notamment à travers le livre de PEF, *Zappe la guerre*) et au jogging de l'écriture où tous les vendredis, les élèves écrivent sur un thème en particulier.

Le spectacle de Noël aura certainement lieu le 19 décembre au matin à la salle d'Angiens si celle-ci est disponible. Tous les élèves du RPI assisteront à un spectacle intitulé « *La ferme de Tiligolo* ». Le coût s'élève à 595 euros et ce spectacle est financé par la coopérative générale.

### **11. Activités du comité de parents d'élèves**

Des jacinthes et des sapins de Noël ont été vendus. Mme Remoussin informe que cette vente a rapporté 610 euros à la coopérative scolaire.

Le Marché de Noël aura lieu le samedi 13 décembre 2014 au matin à la salle d'Anglesqueville-La Bras Long. Il y aura certainement des exposants qui seront présents et les élèves du périscolaire confectionneront des objets à vendre ainsi que tous les parents bricoleurs bénévoles qui voudront bien se joindre à eux.

Au mois de février 2015, il y aura la vente de grilles de Pâques.

Le 19 avril 2015 aura lieu à Angiens un loto et le 6 juin 2015, un repas à Houdetot.

Il y aura peut être un concours de pétanque le dernier samedi avant les vacances d'été.

Au niveau de l'association des amis des écoliers, il y a eu une vente échange qui a bien fonctionné (1500 euros de bénéfice). Il y aura d'autres manifestations comme la vente de grilles de Noël, un loto, une bourse aux jouets et une autre vente échange.

### **12. Remerciements**

Mme Lemonnier et Mme Lacaille remercient Mme Mérélo pour son aide à l'élaboration de la journée du goût ainsi que tous les parents accompagnateurs aux différentes sorties et M. Seigneur pour le prêt de la salle des fêtes d'Ermenouville.

Mme lemonnier remercie aussi Mme Dragon pour son aide précieuse chaque semaine dans l'école ainsi que M. Seigneur pour son aide afin de constituer le dossier de sécurité

Mme Lacaille remercie la mairie d'Angiens pour la pose du tableau Velleda, la pose de rideaux occultants et de la porte d'entrée de l'école.

Les enseignants du RPI remercient les parents d'élèves qui ont tenu les bureaux de vote de l'élection des parents d'élèves ainsi que M. Legrand pour la création du site du RPI.

Mme Fauveau remercie M. Ferment pour la pose d'une sonnette à l'entrée de l'école ainsi que pour la fermeture du portail et la réparation des buts dans la cour de récréation.

Mme Durand remercie M. Boullard concernant l'armoire à pharmacie et pour la pose de rideaux occultants.

M. Lerat remercie Mme Ficet pour la tenue du bureau de vote lors des élections des parents d'élèves, l'association des amis des écoliers d'Angiens pour l'achat de paniers et de buts, ainsi que la mairie pour la fixation de ce matériel dans la cour.

### **13. Questions diverses.**

- Pourquoi n'y a-t-il pas de classe de neige cette année scolaire ?

Il s'agit d'un problème de budget. Etant donné que les communes doivent financer les nouveaux rythmes scolaires, le budget se trouve réduit pour ce genre de sortie. Par contre, il y aura tout de même une classe verte cette année pour les classes de CE2, CM1 et CM2.

- Est-ce que le goûter de Noël aura lieu en même temps que le spectacle de Noël ?

Le temps scolaire ayant diminué les après-midi, nous ne pourrions pas mettre en place le goûter dans la même journée que le spectacle car nous sommes dans un RPI et nous sommes obligés de nous déplacer en car afin de rejoindre les autres classes. Le temps est donc trop court pour pouvoir mettre en place ce goûter dans la même journée que le spectacle.

- Mme Remoussin demande à Mme Boisseau si tout l'argent des grilles de Noël sera au profit des écoles du RPI. Mme Boisseau répond pour l'affirmatif et explique que cet argent est restitué sous forme d'achats de matériel ou de dons pour les sorties scolaires. Elle rappelle également que les actions menées par l'association des Amis des Ecoliers d'Angiens et l'argent récolté sont destinés à toutes les écoles du RPI.

**Séance levée : 19h15**

**Les directeurs:**

**MME LEMONNIER**

**MME LACAILLE**

**M LERAT**

**MME FAUVEAU**

**MME DURAND**